

Jean-Pierre Sueur a donné une interview publiée le 3 mai sur le site de la Coalition française pour la Cour pénale internationale (CFCPI) au sujet de la proposition de loi qu'il a déposée pour donner davantage de prérogatives aux juges français au sujet des infractions visées par le statut de la Cour pénale internationale (CPI). Dans cette interview, il revient sur l'examen de ce texte par le Sénat et appelle de ses vœux son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

>> [Lire l'interview](#)

>> [Accéder au dossier législatif](#)

.